

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Magasin Général

Siège Social : 28 Rue Kamel Ataturk – 1001 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2020 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 29 juin 2021. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : Mr Fehmi Laourine (AMC Ernst & Young) et Mr Noureddine Ben Arbia (Horwath ACF).

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

ACTIFS	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
ACTIFS NON COURANTS			
Ecarts d'acquisition		76 866 168	76 866 168
- amortissements écarts d'acquisition		(60 431 279)	(58 632 118)
	1	16 434 889	18 234 051
Immobilisations incorporelles		46 989 850	43 070 401
- amortissements immobilisations incorporelles		(23 948 971)	(20 442 827)
	2	23 040 879	22 627 574
Immobilisations corporelles		400 880 023	434 176 380
- amortissements immobilisations corporelles		(227 571 007)	(204 960 268)
	2	173 309 016	229 216 112
Immobilisations financières		5 396 535	5 041 833
-Provision pour dépréciation des immobilisations financières		(660 715)	(555 188)
	3	4 735 821	4 486 645
Actifs d'impôts différés	4	17 933 461	21 343 056
Autres actifs non courants	5	7 841 452	653 898
Total des actifs immobilisés		243 295 518	296 561 337
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		243 295 518	296 561 337
ACTIFS COURANTS			
Stocks		291 328 017	264 343 144
-Provision pour dépréciation des stocks		(5 331 106)	(3 684 977)
	6	285 996 911	260 658 167
Clients et comptes rattachés		45 567 702	44 704 149
-Provision pour créances douteuses		(25 062 366)	(17 584 275)
	7	20 505 336	27 119 874
Autres actifs courants		107 212 538	120 723 819
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(12 847 691)	(9 824 473)
	8	94 364 847	110 899 346
Placements et autres actifs financiers	9	6 392 684	16 060 291
Liquidités et équivalents de liquidités	10	16 649 455	13 089 429
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		423 909 234	427 827 106
TOTAL DES ACTIFS		667 204 752	724 388 443

Groupe SMG
BILAN CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Soldes au	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 481 250	11 481 250
Actions propres		(443 825)	(443 825)
Réserves consolidées		(30 539 292)	(18 397 777)
Réserves			
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		(19 501 867)	(7 360 352)
Résultat consolidé		(37 032 899)	(13 265 343)
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	11	(56 534 766)	(20 625 696)
Intérêts des minoritaires dans les réserves		461 376	2 588 319
Intérêts des minoritaires dans le résultat		(229 373)	(837 132)
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes assimilées	12	181 500 022	167 607 203
Provisions pour risques et charges	13	17 591 143	16 638 342
Dépôts et cautionnements reçus		1 233 673	2 216 600
Passifs impôts différés		985 045	681 328
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		201 309 883	187 143 473
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	14	226 317 697	256 276 977
Autres passifs courants	15	37 846 797	41 282 008
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	258 033 137	258 560 493
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		522 197 631	556 119 478
TOTAL DES PASSIFS		723 507 514	743 262 951
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		667 204 752	724 388 443

Groupe SMG
ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	Exercice de 12 mois clos le	
		31 décembre 2020	31 décembre 2019
Produits d'exploitation			
Revenus	16	979 325 034	1 056 985 245
Production immobilisée		-	6 602 014
Autres produits d'exploitation	17	38 906 665	41 831 103
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		1 018 231 699	1 105 418 362
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises vendues	18	(819 312 649)	(874 107 981)
Charges de personnel	19	(84 571 370)	(89 750 507)
Dotations aux amortissements et aux provisions	20	(54 882 259)	(35 271 610)
Autres charges d'exploitation	21	(62 285 909)	(77 130 496)
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		(1 021 052 187)	(1 076 260 595)
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 820 489)	29 157 767
Charges financières nettes	22	(42 517 617)	(43 810 995)
Produits des placements	23	1 355 600	4 134 015
Autres gains ordinaires	24	13 140 833	2 046 500
Autres pertes ordinaires	25	(1 332 586)	(1 369 301)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		(32 174 258)	(9 842 014)
Impôts différés	26	(2 549 109)	4 594 984
Impôt sur les bénéfices	27	(2 538 905)	(8 855 445)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		(37 262 271)	(14 102 475)
Eléments extraordinaires	28	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		(37 262 271)	(14 102 475)
Part revenant aux intérêts minoritaires		(229 373)	(837 132)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		(37 032 899)	(13 265 343)

Groupe SMG

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(exprimé en dinar tunisien)

	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation			
Résultat net		(37 032 899)	(13 265 343)
Ajustement pour			
*Part revenant aux intérêts minoritaires		(1 519 680)	(837 132)
*Modifications comptables affectant les résultat reportés			
*Amortissements et provisions		41 121 810	34 256 258
*Plus ou moins-value sur cession d'immobilisation		(11 512 470)	(601 765)
*Variation des:			
- Stocks		(26 984 873)	(8 631 249)
- Créances clients		(863 553)	(1 222 783)
- Autres actifs		31 011 281	(21 365 909)
- Fournisseurs et autres dettes		(33 394 491)	(9 491 482)
*Charges d'intérêts		46 411 411	47 537 011
*Produits des participations		(1 355 600)	(4 134 015)
*Pertes et mise en rebut d'immobilisations corporelles et incorporelles			
*Impôts différés		3 713 312	(4 594 984)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		9 594 247	17 648 607
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement			
-			
Décaissement pour acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		(22 642 336)	(45 681 000)
Encaissements sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		1 789 416	1 064 692
Régularisation des immobilisations corporelles et incorporelles suite à une sortie du périmètre		44 242 299	-
Variation des charges à répartir		(7 187 554)	1 631 975
Décaissement pour acquisition d'immobilisations financières		(354 702)	(700 681)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		15 847 122	(43 685 014)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement			
Variation réserves consolidées		1 053 342	(221 054)
Encaissement et décaissement sur emprunts		13 892 820	23 906 808
Décaissement intérêts sur emprunts		(46 411 411)	(47 537 011)
Dépôt et cautionnements reçus		(982 927)	635 913
Opérations sur fonds social		70 983	263 534
Distribution de dividendes		-	(4 592 500)
Billets de trésoreries		9 667 607	22 500 000
Produits des placements		1 355 600	4 134 015
Variation des placements et autres actifs financiers courants		3 362 140	(525 124)
Total des flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(17 991 846)	(1 435 419)
Variation de trésorerie		7 449 523	(27 471 827)
Trésorerie au début de l'exercice		(123 027 833)	(95 556 006)
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10	(115 578 310)	(123 027 833)

GROUPE SOCIETE MAGASIN GENERAL

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

I- PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'ÉVALUATION

I.1 Référentiel comptable

Les états financiers consolidés du groupe Société Magasin Général sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie tels que définis par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996. Il s'agit, entre autres :

- ✓ Du cadre conceptuel ;
- ✓ De la norme comptable générale (NCT 1) ;
- ✓ Des normes comptables relatives à la consolidation (NCT 35 à 37);
- ✓ De la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38) et
- ✓ De la norme comptable relative aux informations sur les parties liées (NCT 39).

I.2 Principes de consolidation

A- Périmètre de consolidation

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de toutes les filiales dont le Groupe détient directement ou indirectement le contrôle exclusif.

Le groupe possède le contrôle exclusif d'une filiale lorsqu'il est en mesure de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette filiale afin de tirer avantages de ses activités.

Ce contrôle résulte :

- ✓ Soit de la détention directe ou indirecte, par l'intermédiaire de filiales, de plus de la moitié des droits de vote de l'entreprise consolidée ;
- ✓ Soit du pouvoir sur plus de la moitié des droits de vote en vertu d'un accord avec d'autres investisseurs ;
- ✓ Soit des statuts ou d'un contrat ;
- ✓ Soit du pouvoir de nommer ou de révoquer la majorité des membres du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent ;
- ✓ Soit du pouvoir de réunir la majorité des droits de vote dans les réunions du conseil d'administration ou de l'organe de direction équivalent.

Par ailleurs, le contrôle est présumé exister dès lors que le groupe détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Les états financiers consolidés regroupent également toutes les sociétés sur lesquelles le groupe exerce une influence notable directement ou indirectement par le biais des filiales.

Le groupe possède une influence notable sur une société lorsqu'il est en mesure de participer aux décisions de politiques financières et opérationnelles de l'entreprise détenue, sans toutefois exercer un contrôle sur ces politiques.

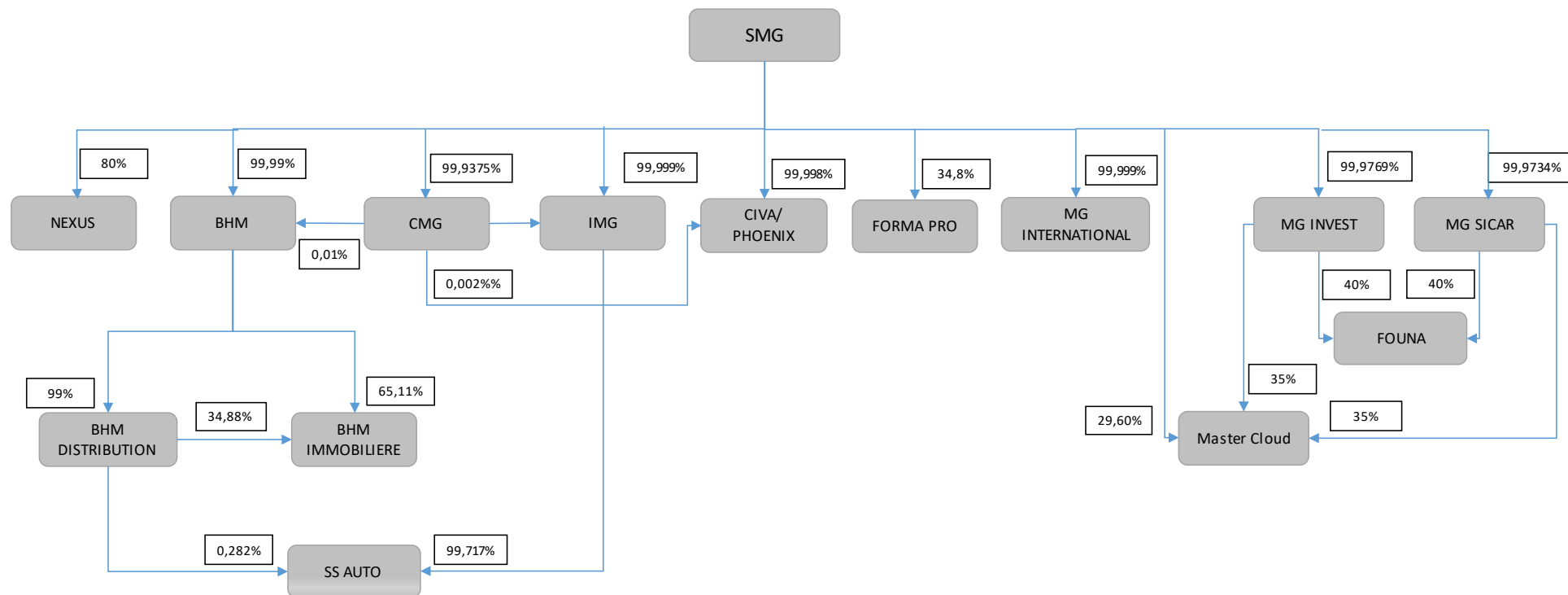
L'influence notable est présumée si le groupe détient, directement ou indirectement par le biais des filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue sauf à démontrer clairement que ce n'est pas le cas.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

Libellé	2020			2019		
	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de contrôle
SMG	100,00%	Société mère	Intégration Globale	100,00%	Société mère	Intégration Globale
CMG	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,94%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
IMG	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	100,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Distribution	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
BHM Immobilière	65,11%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	65,11%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
SS Auto	99,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,71%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
Immob Zaineb (*)				69,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
FORMAPRO	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence	34,80%	Influence notable	Mise en équivalence
MG International	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Invest	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Sicar	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,97%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Civa	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Founa Distribution	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
MG Nexus	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale	80,00%	Contrôle exclusif	Intégration Globale
CLOUD MASTER	99,90%	Contrôle exclusif	Intégration Globale			

(*) Immobilière Zeineb est sortie du périmère en 2020.

Le périmètre de consolidation du Groupe Société Magasin Général est présenté au niveau du schéma suivant :



B- Méthodes de consolidation

Toutes les sociétés sous contrôle exclusif du groupe sont consolidées selon la méthode d'intégration globale. Le contrôle exclusif provient notamment du fait que les dirigeants (Directeurs Généraux et membres du Conseil d'Administration) sont désignés par le Groupe Société Magasin Général et qu'aucun autre groupe ou société ne dispose ni d'un contrôle, ni d'une influence notable sur ces sociétés.

Les états financiers de la Société Mère Magasin Général et ses filiales sont combinés d'une manière intégrale pour l'établissement des états financiers consolidés du groupe.

La société FORMAPRO est une entreprise associée consolidée selon la méthode de mise en équivalence.

L'intégration globale

Consiste à combiner ligne à ligne les états financiers individuels de la Société Magasin Général et de ses filiales en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges. Afin que les états financiers consolidés présentent l'information financière du groupe comme celle d'une entreprise unique, les étapes ci-dessous sont alors suivies :

- ✓ Homogénéisation des méthodes d'évaluation et de présentation des états financiers du Groupe ;
- ✓ Élimination des opérations intra-groupe et des résultats internes ;
- ✓ Détermination de l'impact de la fiscalité différée sur les retraitements ayant une incidence sur le résultat et/ou les capitaux propres consolidés ;
- ✓ Cumul arithmétique des comptes individuels ;
- ✓ Élimination des titres de participation du groupe dans chaque société consolidée et détermination des écarts d'acquisition positif et/ou négatif et
- ✓ Identification de la « Part du groupe » et des « intérêts minoritaires » dans l'actif net des sociétés consolidées.

La mise en équivalence :

Les sociétés dans lesquelles, le groupe exerce une influence notable sont intégrées par la méthode de mise en équivalence.

Dans le cadre de la méthode de mise en équivalence, les participations dans les entreprises associées sont classées parmi les actifs à long terme et présentées au bilan sous une rubrique distincte.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée séparément au niveau de l'état de résultat.

I.3 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des états financiers des sociétés du groupe allant du 01/01/2020 au 31/12/2020.

I.4 Elimination des opérations intra-groupes et des résultats internes

- ✓ *Élimination des opérations sans incidence sur les capitaux propres*

Les créances et dettes réciproques significatives et les produits et charges réciproques significatifs entre les sociétés du groupe sont éliminés en totalité sans que cette élimination n'ait d'effet sur le résultat ou sur les capitaux propres consolidés.

✓ *Elimination des opérations ayant une incidence sur les capitaux propres*

Les marges et les plus ou moins-values, résultant des transactions entre les sociétés du groupe, qui sont comprises dans la valeur d'actifs tels que les stocks ou les immobilisations sont éliminées en totalité.

Les provisions pour dépréciation des titres constituées sur les sociétés du groupe sont intégralement éliminées, par annulation de la dotation pour les provisions constituées au cours de l'exercice et par déduction sur les réserves pour les provisions constituées au cours des exercices antérieurs.

I.5 Ecart d'acquisition « Goodwill »

Cette rubrique comporte les écarts d'acquisitions (GW) dégagés suite aux acquisitions du groupe BHM, de l'Immobilière Hafedh (absorbée par l'IMG), de FOUNA, de NEXUS et de CIVA. Ils représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la part d'intérêts de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis. Ils sont considérés comme des paiements effectués par l'acquéreur en anticipation d'avantages économiques futurs. Ils sont comptabilisés à leurs coûts diminués des cumuls d'amortissements et des cumuls des pertes de valeur.

A partir du premier janvier 2016, il y a eu adoption d'un changement dans l'estimation du plan attendu de la consommation des avantages futurs procurés par l'acquisition du groupe BHM, ramenant la période d'amortissement du Goodwill y relatif de 10 ans à 20 ans.

Le changement d'estimation a été traité d'une manière prospective conformément aux dispositions de la norme comptable 11 relative aux modifications comptables.

I.6 Principes comptables d'évaluation et de présentation

Les états financiers consolidés sont libellés en dinars tunisiens et préparés en respectant notamment les hypothèses sous-jacentes et les conventions comptables suivantes :

- ✓ Hypothèse de la continuité de l'exploitation ;
- ✓ Hypothèse de la comptabilité d'engagement ;
- ✓ Convention de l'entité ;
- ✓ Convention de l'unité monétaire ;
- ✓ Convention de la périodicité ;
- ✓ Convention du coût historique ;
- ✓ Convention de la réalisation du revenu ;
- ✓ Convention de rattachement des charges aux produits ;
- ✓ Convention de l'objectivité ;
- ✓ Convention de permanence des méthodes ;
- ✓ Convention de l'information complète ;
- ✓ Convention de prudence ;
- ✓ Convention de l'importance relative ;
- ✓ Convention de prééminence du fond sur la forme.

Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leur coût d'entrée. Elles comprennent le prix d'achat et les charges y afférentes : les droits et taxes supportés et non récupérables, les frais de transit, de livraison, de manutention initiale d'installation ainsi que les frais directs tels que les commissions et courtages.

La valeur récupérable de l'immobilisation est appréciée à la fin de chaque exercice. Lorsqu'elle est inférieure à la valeur nette comptable, elle donne lieu à :

- une réduction de valeur si la dépréciation est jugée irréversible,
- une provision dans les autres cas.

Les immobilisations sont amorties à compter de leur mise en exploitation sur la base des taux suivants:

- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau	20%
- Outillages	10%
- Matériels informatique	15%
- Logiciels	33%
- Fonds de commerce	5%
- Bâtiments	5%

Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les investissements sont comptabilisés en hors TVA récupérable calculée par rapport au prorata de déduction annuel qui est calculé sur la base du chiffre d'affaires réalisé au cours l'exercice précédent. Les TVA collectées et récupérables sont enregistrées dans les comptes appropriés de l'Etat et des collectivités publiques. En fin de période, le solde de ces comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

Stocks

Le Groupe a procédé au 31/12/2020 à l'évaluation de son stock de marchandises selon la méthode du dernier prix d'achat.

Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire brut théorique au 31/12/2020. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "*dettes provisionnées pour congés à payer*".

I.7 Test de dépréciation des points de vente

Pour la bonne valorisation des unités, un test cyclique d'évaluation des points de vente est mis en place permettant de refléter l'image fidèle de ces unités génératrices de trésorerie.

Ce test tient compte de la rentabilité de chaque point de vente durant les 3 derniers exercices ainsi que de la croissance de son chiffre d'affaires et ce à compter à partir de sa 6^{ème} année d'activité.

L'effet de cette évaluation est constaté en provision pour dépréciation des actifs.

Notes afférentes aux éléments figurant dans le corps des états financiers

Tous les chiffres sont exprimés en Dinar Tunisien

Notes sur les comptes du bilan

Note N° 1 : Ecart d'acquisition

Le tableau suivant présente les écarts de réévaluation et d'acquisition des filiales du Groupe Société Magasin Général :

Filiale	Valeur d'acquisition	Pourcentage d'intérêts	Actifs net comptable acquis	Date de prise de contrôle	Ecart d'acquisition	Dotations aux Amorts du GW 2020	Amort cumulés GW 31/12/2020	VCN
BHM Groupe	82 981 146	99,99%	10 199 398	31/10/2008	72 782 972	1 595 002	60 022 960	12 760 012
FOUNA	1 480 000	40,00%	570 033	31/12/2018	1 251 987	62 599	125 199	1 126 788
FOUNA	2 120 000	40,00%	570 033	31/12/2018	1 891 987	94 599	189 199	1 702 788
NEXUS	800 000	100,00%	11 651	31/12/2018	788 349	39 417	78 835	709 514
CIVA	29 999	100,00%	(120 876)	31/12/2018	150 874	7 544	15 087	135 787
Total	87 411 145				76 866 168	1 799 162	60 431 279	16 434 889

Note 2 : Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles s'élèvent à 196 349 895 DT au 31/12/2020 contre 251 843 687 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Valeurs brutes					Amortissements				Valeur comptable nette	
	Solde au 31/12/2019	Acquisition/ Augmentation	Régularisation	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Dotation	Cession/Rebut	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2020	Au 31/12/2019
Logiciels de gestion	31 663 820	3 998 553	0	-85 368	35 577 004	16 771 609	3 061 791	-85 368	19 748 032	15 828 972	14 892 211
Fonds de commerce	11 406 581	6 265	0	0	11 412 846	3 671 218	529 721	0	4 200 939	7 211 907	7 735 363
Total des immobilisations incorporelles	43 070 401	4 004 817	0	-85 368	46 989 850	20 442 827	3 591 512	-85 368	23 948 971	23 040 879	22 627 574
Terrains Nus	24 366 221	49 314	-3 849 876	0	20 565 660	139 526	0	0	139 526	20 426 134	24 226 695
Bâtiments	134 420 485	251 767	-40 381 183	0	94 291 069	37 475 796	4 646 787	-650 782	41 471 797	52 819 272	96 944 689
Instal.Gles,Agenc,Aménag	163 281 422	11 683 149	0	-1 163 200	173 801 372	94 054 209	14 599 086	-1 156 034	107 497 260	66 304 111	69 227 213
Matériels industriel et outillages	71 187 463	3 032 902	-7 300	-1 250 008	72 963 058	43 837 366	6 709 417	-1 238 433	49 308 350	23 654 708	27 350 097
Matériels de transport	24 821 385	1 926 510	0	-4 134 029	22 613 866	17 815 303	2 768 623	-3 895 611	16 688 315	5 925 550	7 006 082
Equipement informatiques et de Bureaux	16 099 409	1 693 872	-3 941	-1 144 340	16 644 999	11 638 073	1 970 352	-1 142 667	12 465 758	4 179 241	4 461 336
Total des immobilisations corporelles	434 176 380	18 565 241	-44 242 299	-7 691 577	400 880 023	204 960 268	30 694 283	-8 083 527	227 571 007	173 309 016	229 216 112
Total des immobilisations	477 246 781	22 570 058	-44 242 299	-7 776 945	447 869 873	225 403 096	34 285 795	-8 168 895	251 519 978	196 349 895	251 843 686

Note 3 : Immobilisations financières

Les immobilisations financières nettes s'élèvent à 4 735 821 DT au 31/12/2020 contre 4 486 645 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Titres de participation	506 605	506 855	(250)
Prêts aux personnels	2 213 754	2 400 729	(186 975)
Dépôts et cautionnements	2 676 177	2 134 249	541 927
Total immobilisations financières brutes	5 396 535	5 041 833	354 702
Provisions pour dépréciation des immobilisations financières	(660 715)	(555 188)	(105 527)
Total immobilisations financières nettes	4 735 821	4 486 645	249 175

Note 4 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'élèvent à 17 933 461 DT en 2020 contre 21 343 056 DT en 2019, et se détaillent comme suit :

Sociétés	Impôts différés 31/12/2020	Impôts différés 31/12/2019	Variation
IMG	8 061 524	9 662 831	(1 601 307)
SMG	3 219 205	3 691 447	(472 241)
CMG	2 290 261	1 506 845	783 415
Immobilière BHM	2 184 175	2 222 738	(38 563)
BHM	854 651	1 304 617	(449 966)
FOUNA	613 471	613 471	0
BHM Distribution	531 348	883 434	(352 086)
SS Auto	132 315	169 489	(37 175)
CIVA	32 387	110 778	(78 390)
NEXUS	6 639	6 639	0
MG International	3 244	16 184	(12 940)
MG Sicar	3 086	0	3 086
Master Cloud	1 155	0	1 155
Immobilière Zaineb	0	1 154 583	(1 154 583)
Total	17 933 461	21 343 056	-3 409 595

Note 5 : Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants s'élèvent à 7 841 452 DT au 31/12/2020 contre un solde de 653 898 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Valeur brut au 31/12/2020	Résorptions antérieures	Résorption 2020	VCN au 31/12/2020	VCN au 31/12/2019
Départ CCL	15 830 317	4 020 579	4 332 577	7 477 160	594 000
Assistance technique	2 971 296	2 184 706	422 298	364 292	59 898
Total Autres actifs non courants	18 801 613	6 205 285	4 754 875	7 841 452	653 898

Note 6 : Stock

La valeur nette des stocks s'élève à 285 996 911 DT au 31/12/2020 contre un solde de 260 658 167 au 31/12/2019 et se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Stocks de marchandises	117 963 828	122 184 411	(4 220 584)
Stocks Fonciers	173 329 376	142 079 832	31 249 544
Prestation de service en cours NEXUS	34 813	78 900	(44 087)
Total stock brut	291 328 017	264 343 144	26 984 873
Provisions des stocks	(5 331 106)	(3 684 977)	(1 646 129)
Total stock net	285 996 911	260 658 167	25 338 745

Note 7 : Clients et comptes rattachés

Les clients et comptes rattachés présentent un solde net de 20 505 336 DT au 31/12/2020 contre un solde de 27 119 874 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Clients effets à recevoir	2 605 288	4 571 282	(1 965 994)
Autres Clients	42 962 414	40 132 866	2 829 548
Total clients bruts	45 567 702	44 704 149	863 553
Provision des clients	(25 062 366)	(17 584 275)	(7 478 091)
Total clients nets	20 505 336	27 119 874	(6 614 538)

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants présentent un solde net de 94 364 847 DT au 31/12/2020 contre un solde de 110 899 346 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Débiteurs divers	39 376 168	14 845 481	24 530 687
Report d'impôt sur les sociétés	23 573 497	17 151 946	6 421 551
Impôts et Taxes	18 299 176	42 664 738	(24 365 562)
Fournisseurs débiteurs	13 390 925	35 366 023	(21 975 098)
Charges constatées d'avance	10 132 919	5 679 505	4 453 414
Produits à recevoir	1 408 973	3 395 821	(1 986 847)
Prêts et avances aux personnels	844 146	961 942	(117 796)
CNSS	95 466	64 201	31 265
Comptes d'attentes à régulariser	91 269	594 164	(502 895)
Total autres actifs courants bruts	107 212 538	120 723 819	(13 511 281)
Provisions des autres actifs courants	(12 847 691)	(9 824 473)	(3 023 218)
Total autres actifs courants nettes	94 364 847	110 899 346	(16 534 499)

Note 9 : Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers s'élèvent à 6 392 684 DT au 31/12/2020 contre un solde de 16 060 291 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Billets de Trésorerie	5 000 000	14 050 000	(9 050 000)
Prêts courant liés au cycle d'exploitation	1 157 254	1 775 709	(618 455)
Actions cotées	201 297	200 449	849
Echéances à moins d'un an sur prêts non courants	34 133	34 133	0
Total des placements et autres actifs financiers	6 392 684	16 060 291	(9 667 607)

Note 10 : Trésorerie

Les liquidités et équivalents de liquidités s'élèvent à 16 649 455 DT au 31/12/2020 contre un solde de 13 089 429 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Valeurs à l'encaissement	14 163 900	8 141 309	6 022 590
Banques créditrices	1 844 432	4 332 480	(2 488 048)
Caisses	636 591	610 926	25 665
CCP	4 533	4 714	(180)
Total liquidités et équivalents de liquidités	16 649 455	13 089 429	3 560 026

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent à 258 033 137 DT au 31/12/2020 contre un solde de 258 560 493 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Banques débitrices	132 227 767	136 117 263	(3 889 497)
Emprunts bancaires échéances à moins d'un an	117 617 331	119 124 259	(1 506 927)
Intérêts courus	8 188 039	3 318 971	4 869 068
Total concours bancaires et autres passifs financiers	258 033 137	258 560 493	(527 357)

La trésorerie au 31/12/2020 s'élève à (115 578 310) DT contre (123 027 833) DT au 31/12/2019. Elle se détaille comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Valeurs à l'encaissement	14 163 900	8 141 309	6 022 590
Banques débitrices	(132 227 767)	(136 117 263)	3 889 497
CCP	4 533	4 714	(180)
Caisses	636 591	610 926	25 665
Banques créditrices	1 844 432	4 332 480	2 488 048
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(115 578 310)	(123 027 833)	7 449 523

Note 11 : Capitaux propres

Les capitaux propres consolidés sont passés de (20 625 696) DT au 31/12/2019 à (56 534 766) DT au 31/12/2020. Cette variation est détaillée au niveau du tableau suivant :

Capitaux propres au 31/12/2019	(20 625 696)
Intérêts sur fond social	70 983
Autres effet de consolidation	(165 262)
Effet de sortie du périmètre Immobilière Zeineb	1 218 108
Capitaux propres au 31/12/2020 avant résultat de l'exercice	(19 501 867)
Résultat de l'exercice 2020	(37 032 899)
Capitaux propres au 31/12/2020 après résultat de l'exercice	(56 534 766)

Note 12 : Emprunts et dettes assimilées

Les emprunts et dettes assimilées s'élèvent à 181 500 022 au 31/12/2020 contre 167 607 203 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Emprunts bancaires SMG	172 824 966	147 313 624	25 511 342
Emprunts bancaires IMG	4 921 008	11 891 355	(6 970 347)
Emprunts bancaires BHM	3 361 139	4 668 726	(1 307 588)
Emprunts bancaires Immobilière ZAINEB	0	3 529 958	(3 529 958)
Emprunts bancaires NEXUS	88 221	139 821	(51 599)
Emprunts bancaires FOUNA	304 688	63 719	240 969
Total des emprunts et dettes assimilées	181 500 022	167 607 203	13 892 820

Note 13 : Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 17 591 143 DT au 31/12/2020 contre un solde de 16 638 342 DT au 31/12/2019.

Note 14 : Fournisseurs et comptes rattachés

Les fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 226 317 697 DT au 31/12/2020 contre 256 276 977 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Fournisseurs effets à payer	160 839 311	151 129 680	9 709 631
Fournisseurs d'exploitation et d'immobilisation	15 740 547	71 244 305	(55 503 758)
Factures non parvenues	49 737 839	33 902 992	15 834 847
Total des fournisseurs	226 317 697	256 276 977	(29 959 280)

Note 15 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent à 37 846 797 DT au 31/12/2020 contre 41 282 008 DT au 31/12/2019 et se détaillent comme suit :

Libellé	Solde au 31/12/2020	Solde au 31/12/2019	Variation
Charges à payer	10 654 408	14 244 406	(3 589 998)
Dettes provisionnées liées au personnel	6 610 796	9 598 616	(2 987 820)
Produits constatés d'avance	6 178 262	2 948 530	3 229 731
CNSS	4 925 539	5 246 465	(320 926)
Etat, impôts et taxes	4 298 064	3 897 996	400 068
Autres créiteurs divers	3 652 319	4 146 740	(494 421)
Clients avances sur achats	893 460	651 364	242 097
Rémunérations dues	688 034	492 884	195 150
Personnels cession sur salaire	(54 085)	55 007	(109 092)
Total des autres passifs courants	37 846 797	41 282 008	(3 435 212)

Notes sur les comptes de l'état de résultat

Note 16 : Revenus

Les revenus de l'exercice 2020 s'élèvent à 979 325 034 DT contre 1 056 985 245 DT en 2019, soit une baisse de 77 660 211 DT.

Note 17 : Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation de l'exercice 2020 s'élèvent à 38 906 665 DT contre 41 831 103 DT en 2019, soit une baisse de 2 924 438 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Participations fournisseurs aux Budgets Marketing	36 817 222	39 784 616	(2 967 395)
Locations diverses	1 089 489	1 687 231	(597 742)
Autres produits	999 954	359 255	640 699
Total des autres produits d'exploitation	38 906 665	41 831 103	(2 924 438)

Note 18 : Achats de marchandises vendues

Les achats de marchandises vendues de l'exercice 2020 s'élèvent à 819 312 649 DT contre 874 107 981 DT en 2019, soit une baisse de 54 795 332 DT.

Note 19 : Charges du personnel

Les charges du personnel de l'exercice 2020 s'élèvent à 84 571 370 DT contre 89 750 507 DT en 2019, soit une baisse de 5 179 137 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Salaires et compléments de salaire	82 046 128	87 310 509	(5 264 381)
Autres charges sociales	2 525 242	2 439 999	85 244
Total des charges du personnel	84 571 370	89 750 507	(5 179 137)

Note 20 : Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et provisions de l'exercice 2020 s'élèvent à 54 882 259 DT contre 35 271 610 DT en 2019, soit une augmentation de 19 610 649 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Dotation aux amortissements	34 023 942	32 586 842	1 437 100
Provisions pour dépréciation des comptes clients	6 836 208	1 240 584	5 595 624
Dotation aux provisions des comptes débiteurs	5 045 560	331 559	4 714 001
Résorption des charges à répartir	4 754 875	492 625	4 262 251
Dotation aux amortissements GW	1 799 161	1 799 161	0
Dotation aux provisions des stocks	1 533 148	(1 337 916)	2 871 063
Dotation aux provisions pour risques et charges	889 365	158 754	730 611
Total des dotations aux amortissements et aux provisions	54 882 259	35 271 610	19 610 649

Note 21 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation de l'exercice 2020 s'élèvent à 62 285 909 DT contre 77 130 496 DT en 2019, soit une baisse de 14 844 588 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Achats non stockés de matières & fournitures	12 662 663	21 686 924	(9 024 262)
Loyers du siège et autres locaux	7 948 228	7 593 391	354 837
Entretiens et réparations	6 569 330	7 566 480	(997 150)
Primes d'assurance	2 767 754	3 263 665	(495 912)
Personnels extérieurs à l'entreprise	7 449 782	7 538 810	(89 027)
Rémunérations d'intermédiaires	2 075 604	2 036 693	38 912
Publicités, publications et relations publiques	9 898 608	12 823 747	(2 925 140)
Transport du personnel	2 979 486	2 244 412	735 075
Déplacements missions et réceptions	613 855	1 854 148	(1 240 293)
Frais postaux et télécommunications	1 062 712	1 226 039	(163 327)
Services Bancaires et assimilés	1 549 125	2 010 428	(461 304)
Autres Services extérieurs	(136)	(438)	302
Charges diverses ordinaires	1 793 677	1 447 945	345 732
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	4 915 221	5 838 253	(923 032)
Total des autres charges d'exploitation	62 285 909	77 130 496	(14 844 588)

Note 22 : Charges financières nettes

Les charges financières nettes de l'exercice 2020 s'élèvent à 42 517 617 DT contre 43 810 995 DT en 2019, soit une baisse de 1 293 378 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Charges d'intérêts	46 149 715	47 537 011	(1 387 296)
Pertes de change	261 695	313 757	(52 062)
Total des charges financières	46 411 411	47 850 768	(1 439 357)
Revenus des autres créances	(2 620 121)	(2 171 209)	(448 912)
Gains de change	(179 875)	(596 811)	416 936
Intérêts des comptes créditeurs	(1 093 798)	(1 271 753)	177 955
Total des produits financiers	(3 893 794)	(4 039 773)	145 979
Total des charges financières nettes	42 517 617	43 810 995	(1 293 378)

Note 23 : Produits de placements

Les produits de placements de l'exercice 2020 s'élèvent à 1 355 600 DT contre 4 134 015 DT en 2019, soit une baisse de 2 778 414 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Produits des placements	1 355 720	4 134 015	(2 778 295)
Moins-values latentes sur actions cotées	(120)	0	(120)
Total des produits des placements	1 355 600	4 134 015	(2 778 414)

Note 24 : Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires de l'exercice 2020 s'élèvent à 13 140 833 DT contre 2 046 500 DT en 2019, soit une augmentation de 11 094 334 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
Plus-values sur cession d'immobilisations	11 589 054	636 024	10 953 029
Gains non récurrents	1 551 780	1 410 475	141 304
Total des autres gains ordinaires	13 140 833	2 046 500	11 094 334

Note N° 25 : Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires de l'exercice 2020 s'élèvent à 1 332 586 DT contre 1 369 301 DT en 2019, soit une diminution de 36 714 DT qui se détaille comme suit :

Libellé	2020	2019	Variation
CNSS personnel partant	8 830	87 112	(78 282)
Moins-values sur cession d'immobilisations	76 583	34 259	42 324
Pertes non récurrentes	1 247 174	1 247 930	(756)
Total des autres pertes ordinaires	1 332 586	1 369 301	(36 714)

Note N° 26 : Impôts différés

Les impôts différés de l'exercice 2020 s'élèvent à (2 549 109) DT, contre 4 594 984 DT en 2019, soit une baisse de 7 144 093 DT.

Note N° 27 : Impôt Sur les Sociétés :

L'impôt sur les sociétés de l'exercice 2020 s'élève à 2 538 905 DT et se détaille comme suit :

Société	2020	2019	Variation
BHM	3 538	5 000	(1 462)
BHM Immo	1 574	1 715	(141)
BHM Distribution	267 352	3 317 039	(3 049 687)
SMG	2 039 400	3 855 203	(1 815 803)
CMG	161 844	1 587 684	(1 425 840)
IMG	10 694	22 173	(11 479)
IMMO ZAINEB	0	2 628	(2 628)
IMMO HAFEDH	0	0	0
SS AUTO	500	500	0
SICAR	800	2 283	(1 483)
INVEST	800	1 487	(687)
MG INTERNATIONAL	2 363	7 121	(4 758)
CIVA	700	700	0
NEXUS	32 316	43 854	(11 538)
FOUNA	16 325	8 057	8 268
Master cloud	700	0	700
Total	2 538 905	8 855 445	(6 316 541)

Note N° 28 : les engagements hors bilan

A- Les engagements hors bilan de la Société Magasin Général

1. La société a contracté en 2013 un crédit à moyen terme de 25 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 3 échéanciers : le 1er est de 12 500 000 DT débloqué le 29/04/2013, le deuxième est de 6 000 000 DT débloqué le 28/06/2013 et le 3ème est de 6 500 000 DT débloqué le 31/12/2013. Le remboursement en principal du crédit a commencé le 29/04/2014 pour le 1er échéancier, le 28/06/2014 pour le 2ème et le 31/12/2014 pour le 3ème et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 40 855 DT.
2. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 9 600 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 8 000 000 DT débloqué le 16/06/2014 et le 2ème est de 1 600 000 DT débloqué le 23/09/2014. La société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2016 pour les 2 échéanciers et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 271 581, DT.
3. La Société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. La société a donné en nantissement une liste de matériel pour la valeur équivalente de l'emprunt. Le remboursement en principal de cet emprunt commencera le 25/04/2017 et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 404 104 DT.

4. La société a contracté en 2014 un crédit à moyen terme de 5 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2016 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 3 976,190 DT.
5. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, dont le remboursement s'étale sur 7 ans. La société a donné en nantissement du matériel et des équipements professionnels à hauteur de 10 000 000 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera le 05/08/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 483 304DT.
6. La société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 702 953 DT.
7. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel. Le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 11/12/2017 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 491 090 DT.
8. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, Cet emprunt a été défalqué en 2 échéanciers : le 1er est de 5 000 000 DT débloqué le 12/07/2016 et le 2ème est de 5 000 000 DT débloqué le 15/11/2016. La société a donné en nantissement une liste de matériels. Le remboursement en principal du crédit commence le 05/07/2018 pour le 1er échéancier, le 05/11/2018 pour le 2ème et les intérêts globaux non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 900 357 DT.
9. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 7 600 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 600 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/05/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 899 499 DT.
10. La société a contracté en 2016 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/03/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 541 378DT.
11. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 26/12/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 1 702 685.
12. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/04/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 335 121DT.

13. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 13 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 13 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/06/2018 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 706 248 DT.
14. La société a contracté en 2017 un crédit à moyen terme de 12 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 12 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 10/12/2019 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 2 067 061 DT.
15. La société a contracté en 2018 un crédit à moyen terme de 20 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 20 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 28/02/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 4 506 683 DT
16. La société a contracté en 2018 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/03/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 2 453 775 DT
17. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 18 530 000DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 18 530 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 4 541 941 DT
18. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT. Dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 30/09/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 2 531 423DT
19. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 10 000 000 DT. Dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020s'élèvent à 2 962 359 DT
20. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 3 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 3 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans. Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 904 674 DT
21. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 7 000 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 7 000 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans Le remboursement en principal du crédit commencera le 31/10/2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 2 110 896DT

22. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 6 217 000 DT, la société a donné en nantissement du matériel d'équipement professionnel à la hauteur de 6 217 000 DT dont le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 9 252 425dt. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 2 253 278
23. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 23 772 366 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 33 446 783. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 9 280 751
24. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 3 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 11 455 332DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2021 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 1 139 018 DT
25. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 12 564 028 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 2 162 298 DT
26. La société a contracté en 2020 un crédit à moyen terme de 10 000 000 DT, le remboursement s'étale sur 7 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 13 821 291 DT. Le remboursement en principal du crédit commencera en 2022 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 3 770 806 DT
27. Les lettres de crédits émises et non échues en 2020 et dont les dossiers d'importations y afférents ont été comptabilisés en 2020 sont de l'ordre de 427 436 DT.
28. Les traites et les chèques escomptées en 2020 et dont les échéances sont en 2021 et 2022 s'élèvent à 4 316 000 DT DT.
29. La Société Magasin Général s'est portée caution solidaire du paiement ou du remboursement de l'emprunt contracté en 2014 par sa filiale « BHM » auprès de l'ATB et ce pour une valeur en principal de 7 814 000 DT.

B-Les engagements hors bilan de la Société CMG

1. La société a contracté en 2019 un crédit à moyen terme de 3 450 000DT, dont le remboursement s'étale sur 4 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 4 395 346 DT. Le remboursement en principal et intérêts du crédit a commencé le 24 /05/2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 445 672 DT.
2. La société a contracté en 2020 un crédit à leasing de 202 961,200 DT, dont le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 311 538.4 DT. Le

remboursement en principal et intérêts du crédit a commencé le 09/04/2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent à 42 434 DT.

3. La société a contracté en 2020 un crédit à leasing de 268 703,000 DT, dont le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 413 021,470 DT. Le remboursement en principal et intérêts du crédit a commencé le 19/08/2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent 68 792 DT.
4. La société a contracté en 2020 un crédit à leasing de 822 700,600 DT, dont le remboursement s'étale sur 5 ans d'un montant en principal et intérêts, qui s'élèvent à 1 264 571,760 DT. Le remboursement en principal et intérêts du crédit a commencé le 09/04/2020 et les intérêts non encore échus au 31/12/2020 s'élèvent 173 076 DT.

C-Les engagements hors bilan de la Société BHM

Les engagements hors bilan de la société BHM se présentent comme suit :

GARANTIES	Banque	Montant
Hypothèque en 1er rang sur la totalité du titre foncier n° 73269 Sousse dénommé Ramzi inscrite le 21 mai 2001 consenti en vertu d'un acte SSP non daté et enregistré le 17/03/1999	BNA	2 200 000
Hypothèque volontaire inscrite le 21/11/2006 consentie en vertu d'un acte SSP en date du 01/11/2006 et enregistré le 02/11/2006 ; la dite hypothèque grève la propriété objet du titre foncier 73269 Sousse et TF n° 53933 Tunis	BNA	3 000 000
<p>1-Nantissement en 1er rang sur le fonds de commerce de la société BHM inscrit au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Tunis sous le n° 134661996 sis à Sidi Daoud route la Marsa Km 14</p> <p>2-Hypothèque en 1 er rang sur les propriétés suivantes :</p> <p>*Houmet et jouamaa seniet bableche 1530 mm SSP 31/12/2000 et 02/01/2001</p> <p>*seniet Abdesselem :</p> <p>980 mm SSP : 08/01/2001 et 11/01/2001 935 mm</p> <p>2584 mm SSP du 10/10/2000-1641 mm du 09/10 et 16/10/2000</p> <p>*seniet EL Mekes : 1333 mm SSP 20/11/2000 et 02/01/2001</p>	BNA	1 000 000

1- hypothèque en 1er rang sur la propriété dénommée Hidaya objet du TF n° 11097 Kairouan	BNA	2 500 000
2-Hypotèque en 1er rang sur la propriété dénommée El Hamd objet du TF 9091 Kairouan		

Hypotèque en 1er rang sur la totalité de propriété sise à Teboulbou Gabés objet du contrat SSP du 07/10/2000 enregistré à Gabés le 25/04/2001 n° quittance M00 15982 enregistrement n°01101025 Réquisitoire d'immatriculation n° 4303 Gabés terrain de 10314 mm	STB	2 000 000
---	-----	-----------

1-Hypotèque sur la totalité de la propriété située à Saniet Ben Abdessalem à l'est de Souani Houmet ESSOUK Djerba d'une superficie de 1356 mm objet de contrat SSP acte d'échange du 06/02/2001 enregistré à Djerba le 27/02/2001 (quittance n°101 SSP -Folio 12-case 110)	ATB	2 000 000
2-Nantissement en 1er rang sur Fond de commerce de la société BHM et sur outillage et matériel d'équipement		

D-Les engagements hors bilan de la Société IMG

1. La Société a contracté en 2015 un crédit à moyen terme de la BIAT de 14.000.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+1,75 et ce pour le financement du projet de Sfax Teniour.

- 1^{ère} tranche de 5.000.000 DT débloquée le 28/12/2015.
- 2^{ème} tranche de 3.000.000 DT débloquée le 30/12/2016.
- 3^{ème} tranche de 3.000.000 DT débloquée le 18/12/2017.
- 4^{ème} tranche de 3.000.000 DT débloquée le 31/08/2018.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque spécialement en faveur de la BIAT qui accepte une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Sfax, d'une contenance de 10a 97ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°111130 Sfax, dénommé « HMIDA », et du titre de propriété.

Les deux échéances d'octobre et décembre 2019 d'un montant total de 3.475.000 DT ont été rééchelonnés pour l'année 2020.

2. La Société a obtenu en 2016 un crédit à moyen terme de la Banque de Tunisie de 1.300.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans dont 18 mois de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+1,75 et ce pour l'achèvement des travaux de construction d'un point de vente MG Maxi à Gafsa.

- 1^{ère} tranche de 700.00 DT débloquée le 29/04/2016.

- 2^{ème} tranche de 600.000 DT débloquée le 30/05/2016.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en faveur de la Banque de Tunisie une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Gafsa, d'une contenance de 54a 50ca, faisant l'objet du Titre Foncier n°42647Gafsa.

3. La Société a obtenu en 2017 un crédit à moyen terme d'Attijari Bank de 7.500.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 3 ans dont 2 années de grâce à un taux d'intérêt égal au TMM+1.75 et ce pour le financement du projet de Nabeul.

- 1^{ère} tranche de 1.500.000 DT débloquée le 14/03/2017.

- 2^{ème} tranche de 1.500.000 DT débloquée le 14/07/2017.

- 3^{ème} tranche de 1.000.000 DT débloquée le 14/12/2017.

- 4^{ème} tranche de 1.500.000 DT débloquée le 09/03/2018.

- 5^{ème} tranche de 1.000.000 DT débloquée le 27/06/2018.

- 6^{ème} tranche de 1 000 000 DT débloquée le 14/11/2018.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en faveur de la Banque Attijari Bank une hypothèque de premier rang sur la totalité de la propriété sise à Nabeul.

4. La Société a obtenu en 2018 un crédit à moyen terme de l'UBCI de 2.200.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans à un taux d'intérêt égal au TMM+2.25 et ce pour le financement de l'acquisition d'une Coque sise à Borj Louzir.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société l'Immobilière Magasin Général affecte et hypothèque en 1er rang au profit de la Banque qui accepte la totalité des immeubles sis au Complexe Immobilier Essafir, Bloc " السفير الطبي " situé à la Rue Mustapha Mohsen, Borj Louzir, l'Ariana, correspondant à la masse 1 et consistant en :

- Au rez-de-chaussée : Trois locaux commerciaux, d'une superficie globale de 750 m², ainsi que les parties communes et indivises y afférentes. Deux bureaux d'une superficie globale de 234 m².
- Au sous-sol : Un dépôt d'une superficie de 418 m². Le tout et à distraire du Titre Foncier n°66639 Ariana.

5. Suite à la fusion avec l'immobilière Hafedh, il y a eu un transfert d'un emprunt de 5.000.000 DT auprès de la banque de Tunisie à la société l'immobilière magasin général. Pour garantir le

remboursement du montant en principal et intérêt du crédit sus indiqué, la Société Magasin Général s'est porté caution solidaire du paiement ou du remboursement de toutes sommes sur cet emprunt.

6. La Société a obtenu en 2019 un crédit à moyen terme de la BT de 2.300.000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 6 ans à un taux d'intérêt égal au TMM+2.5 et ce pour le financement de la nouvelle acquisition d'el Ghazela.

Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affecté en hypothèque immobilière de 1er rang la totalité de la propriété consistant en un local commercial situé au rez-de-chaussée du complexe immobilier sis à Jafar, gouvernorat de l'Ariana, d'une superficie approximative de 1 357m², ainsi que l'espace technique situé au sous-sol dudit immeuble, d'une superficie approximative de 122,75m² et le local technique situé sur la terrasse, d'une superficie approximative de 80m², à distraire du titre foncier N°77185 Ariana, ainsi que les parts indivises des parties des parties communes y afférentes et objet de la promesse de vente en date du 24/07/2017 et du 10/08/2017.

7. La Société a obtenu en 2019 un crédit à moyen terme de la STB de 1 850 000 DT avec un remboursement qui s'étale sur 7 ans à un taux d'intérêt égal au TMM+2.25 et ce pour le financement du projet Hrairia. Un 1er déblocage a eu lieu au 1er semestre pour un montant 1.000.000 DT. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la société a affecté en hypothèque de 1er rang la totalité des parts indivises lui revenant dans la propriété sise à le Hrairia, objet du contrat de vente enregistré à la recette des finances de sidi Hassine le 27/12/2016 quittance N°MO97743 enregistrement N°16204030, du titre foncier N°106860 Tunis dénommé « Saniet Mohamed VI » et de la réquisition de mise à jour N°43880.

E-Les engagements hors bilan de la Société BHM Immobilière

La Société a contracté durant l'année 2015 un crédit à moyen terme d'un montant de 2 200 000 DT remboursable sur une période de 5 ans dont une année de grâce destiné pour le financement du projet de Médenine. Une 1ère tranche de 1 100 000 DT a été débloquée le 11/05/2015. Une 2ème tranche de 1 100 000 DT a été débloquée le 22/06/2015. Pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêt, la Société de promotion Immobilière BHM affecte au profit de la Banque Qatar National Bank (QNB) une hypothèque immobilière de premier rang sur la totalité de la parcelle sise à la route nationale n°1 MEDNINE « route reliant GABES-MEDNINE à l'intérieur de la Zone-Municipale », d'une superficie approximative de 18 053 m². Au cours de l'année 2020, la Société a terminé le règlement de son crédit CMT par le paiement d'un montant de 275 000 DT en principal.

Note N° 29 : Note sur les éventualités

29.1 La société est défenderesse dans un procès pour annulation d'un contrat d'acquisition d'un centre commercial sis à El Manar pour une valeur de 4.076.414 DT HT. Ce procès a été intenté contre les deux parties de cette transaction par l'Union Internationale de Banques « UIB » en tant que créancier du vendeur. La nullité fut prononcée en premier degré et confirmée en appel par la cour d'appel de

Tunis par le jugement n°48010 en date du 21 avril 2014. Selon les titres exécutoires joints au dossier de l'affaire, l'UIB réclame le paiement des sommes totalisant 1.475.096 DT majorées des intérêts de retard.

La société s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014. A la fin de l'année 2015, un arrêt de la cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel pour un second examen. Au 31 décembre 2020, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 1.474.160 DT.

29.2 La société est défenderesse dans un procès concernant le paiement d'une indemnité d'éviction pour une valeur de 845.865 DT majorés des frais qui s'élèvent à un montant de 1.532 DT. Ce procès a été intenté par la société El Manezah de restauration et de service suite à la demande de la société de mettre fin au contrat de location liant les deux parties et concernant un local sis à " EL Menezeh Centre".

L'accord de cette indemnité a été confirmé par un jugement de première instance en date du 1er décembre 2015. La société a fait appel de ce jugement demandant de réviser à la baisse cette indemnité. La société a fait appel de ce jugement demandant de réviser à la baisse cette indemnité. La cours d'appel a confirmé le jugement du tribunal de première instance au mois d'août 2020. L'Immobilière Magasin Général s'est pourvu cassation. Au 31 décembre 2020, le montant total de la provision relative à cette affaire inscrite dans les comptes de la société est de 847.865 DT

29.3 La Société BHM SA a fait l'objet, au cours de l'exercice 2018, d'une vérification fiscale approfondie portant sur la taxe sur la valeur ajoutée pour la période allant du 1er décembre 2015 au 31 décembre 2017, l'administration fiscale a notifié le résultat de la vérification fiscale le 11 octobre 2018 qui prévoit une perte du report de TVA de 1.935.838 DT, la société s'est opposée à certains chefs de redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale à laquelle l'administration fiscale n'a toujours pas répondu à la date du présent rapport. Le montant provisionné au niveau des comptes de la société au 31 décembre 2020 au titre de ce contrôle fiscal est de 700.000 DT.

29.4 Suite au dépôt d'une déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 en date du 11 février 2019, l'administration fiscale a notifié à la société BHM SA en date du 15 février 2019 une notification portant sur une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2.425.167 DT, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôt. A ce jour aucune réponse de la part de l'administration n'est parvenue à la société. La société a porté l'affaire auprès du tribunal de première instance de Tunis et aucun jugement n'a été rendu à la date de ce rapport. Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société au 31 décembre 2020.

29.5 La société BHM Distribution a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie qui a concerné les impôts et taxes dont elle est soumise et couvrant la période allant principalement du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2016. La société a reçu en date du 24 juillet 2018 les résultats de la vérification approfondie. Les compléments d'imposition réclamés s'élèvent à un montant total de 4 775 558 DT en principal, amendes et pénalités. Cette vérification a eu par ailleurs comme conséquence la réduction des crédits de TVA et d'impôt d'un montant total de 1 342 338 DT.

La société s'est opposée aux résultats de la vérification qui lui ont été notifiés conformément à la législation en vigueur et a sollicité l'avis de la commission nationale de conciliation depuis le 12 Mars 2019 mais jusqu'à la date de l'établissement de ce rapport aucune convocation n'a été reçue par la société BHM Distribution pour se présenter devant cette commission. Une provision a été constatée par la société s'élevant à un montant de 3 000 000 DT permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Note N° 30 : Les événements post clôture

Suite à une vérification fiscale préliminaire concernant les droits d'enregistrements et de la conservation de la propriété foncière, la société l'Immobilière Magasin Général a reçu le 05 février 2021 une taxation d'office d'un montant de 223.220 DT à laquelle elle a formulé une opposition.

Le montant du redressement fiscal est réparti de la manière suivante :

	Principal	Intérêts	Total
Droits d'enregistrements	145 539	48 573	194 112
Droits de la conservation de la propriété foncière	29 108	0	29 108
Total	174 646	48 573	223 220

Groupe Société Magasin Général
Rapport des commissaires aux comptes
Etats financiers consolidés - Exercice clos le 31 décembre 2020

Messieurs les actionnaires du Groupe Société Magasin Général,

I. Rapport sur l'audit des Etats Financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 28 Mai 2019, nous avons effectué l'audit des Etats Financiers consolidés du Groupe Société Magasin Général (le « groupe »), qui comprennent le bilan arrêté au 31 décembre 2020, l'état de résultat et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces Etats Financiers consolidés font ressortir des capitaux propres négatifs de (56 534 766) dinars, y compris le résultat déficitaire de l'exercice s'élevant à (37 032 899) dinars.

À notre avis, les Etats Financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2020, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des Etats Financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

3.1- Nous attirons l'attention sur la note 30 aux Etats Financiers Consolidés relative aux événements post-clôture, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général, a reçu le 05 février 2021 une taxation d'office en matière de droits d'enregistrements d'un montant de 223.220 DT à laquelle elle a formulé une opposition. Aucune provision n'a été constatée dans les comptes au titre de cette taxation d'office

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.2- Nous attirons l'attention sur la note 29.1 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général, est défenderesse dans un procès pour l'annulation du contrat d'acquisition du centre commercial sis à El Manar pour une valeur de 4 076 414 DT hors taxes.

Ce procès a été intenté par l'Union Internationale de Banque (UIB) contre l'IMG et le vendeur du centre commercial pour l'annulation de cette opération de vente.

Un jugement pour l'annulation du contrat de vente a été prononcé par le tribunal de première instance de Tunis et confirmé par la cour d'appel de Tunis par le jugement N° 48010 en date du 21 avril 2014. Sur la base des titres exécutoires du dossier de cette affaire, l'UIB réclame le paiement d'un montant

de 1 475 096 DT ainsi que les intérêts de retard. La société IMG SA s'est pourvue en cassation en date du 28 novembre 2014.

En 2015, un arrêt de la cour de cassation a renvoyé l'affaire devant la même cour d'appel pour un second examen. L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée.

Le stock de provision au titre de cette affaire s'élève au 31 décembre 2020 à 1 474 160 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.3- Nous attirons l'attention sur la note 29.2 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société Immobilière Magasin Général (IMG), filiale du Groupe Société Magasin Général est défenderesse dans un procès concernant le paiement d'une indemnité d'éviction pour une valeur de 845 865 DT majorée des frais qui s'élèvent à un montant de 1 532 dinars. Ce procès a été intenté par la société « El Menzeh » de restauration et de services suite à la demande de la société Immobilière Magasin Général (IMG), de mettre fin au contrat de location liant les deux parties et concernant un local sis à " El Menzeh Centre".

L'accord de cette indemnité a été confirmé par un jugement de première instance en date du 1er décembre 2015. La société a interjeté appel contre ce jugement demandant de réviser à la baisse cette indemnité. La cours d'appel a confirmé le jugement du tribunal de première instance au mois d'août 2020. L'Immobilière Magasin Général s'est pourvu cassation.

L'issue finale de ce procès ne peut pas être actuellement anticipée.

Le stock de provision au titre de cette affaire s'élève au 31 décembre 2020 à 847 865 dinars.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.4- Nous attirons l'attention sur la note 29.3 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que la société BHM SA a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie au titre de la TVA, et couvrant la période allant du 01 Décembre 2015 au 31 Décembre 2017. Une notification des résultats de la vérification fiscale a été adressée à la société en date du 11 octobre 2018 et ayant pour effet la réduction du crédit de TVA de 1 935 806 dinars. La société BHM SA a formulé son opposition quant aux résultats de la vérification en date du 26 novembre 2018, néanmoins l'administration n'a pas retenu les observations et arguments présentés par la société au niveau de sa réponse en date du 15 Mai 2019. La société BHM SA a reformulé son opposition quant à la réponse de l'administration fiscale, en date du 30 Mai 2019 et a sollicité l'avis de la commission nationale de conciliation sur les résultats de la vérification approfondie. Le montant provisionné au niveau des comptes de la société au 31 décembre 2019 au titre de ce contrôle fiscal est de 700 000 DT.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.5- Nous attirons l'attention sur la note 29.4 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que suite au dépôt d'une déclaration de l'employeur rectificative de l'exercice 2015 en date du 11 février 2019, l'administration fiscale a notifié à la société BHM SA en date du 15 février 2019 une notification portant sur une amende fiscale administrative pour la non déclaration de l'identité des clients et des montants recouverts en espèces au niveau de la déclaration de l'employeur de l'exercice 2015 pour un montant de 2 425 167 dinars, la société s'est opposée à ce redressement dans une première réponse adressée à l'administration fiscale ainsi que dans une correspondance adressée à la Direction Générale des Impôt. A ce jour aucune réponse de la part de l'administration n'est parvenue à la société. La société a porté l'affaire auprès du tribunal de première instance de Tunis et aucun jugement n'a été rendu à la date de ce rapport. Aucune provision n'a été constatée au titre de cette affaire par la société BHM SA au 31 décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

3.6- Nous attirons l'attention sur la note 29.5 aux Etats Financiers Consolidés, qui décrit que La société BHM Distribution a fait l'objet d'une vérification fiscale approfondie qui a concerné les impôts et taxes dont elle est soumise et couvrant la période allant principalement du 1er janvier 2014 jusqu'au 31 décembre 2016. La société a reçu en date du 24 juillet 2018 les résultats de la vérification

approfondie. Les compléments d'imposition réclamés s'élèvent à un montant total de 4 775 558 dinars en principal, amendes et pénalités. Cette vérification a eu par ailleurs comme conséquence la réduction des crédits de TVA et d'impôt d'un montant total de 1 342 338 dinars.

La société s'est opposée aux résultats de la vérification qui lui ont été notifiés conformément à la législation en vigueur et a sollicité l'avis de la commission nationale de conciliation depuis le 12 Mars 2019 mais jusqu'à la date de l'établissement de ce rapport aucune convocation n'a été reçue par la société BHM Distribution pour se présenter devant cette commission. Une provision a été constatée par la société s'élevant à un montant de 3 000 000 dinars permettant de couvrir raisonnablement les risques rattachés à ce redressement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de cette situation.

4. Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des Etats Financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

4.1 Test de dépréciation du goodwill

Question clé de l'audit :

Au 31 décembre 2020, un écart d'acquisition d'un montant de 76 866 168 dinars en valeur brute est comptabilisé à l'actif du Groupe Société Magasin Général, dont un goodwill à hauteur de 72 782 972 dinars provenant de la première consolidation du Groupe BHM.

La valeur comptable nette de ce goodwill s'élève au 31 décembre 2020 à 16 434 889 dinars.

Nous avons considéré que la valeur de l'écart d'acquisition est un point clé d'audit en raison de son importance significative dans les comptes du groupe et de l'utilisation d'hypothèses et estimations afin d'apprécier leur valeur recouvrable.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Rapprocher les données composant la valeur comptable de l'écart d'acquisition testé avec les comptes consolidés ;
- Challenger le rapport d'évaluation du Groupe BHM élaboré par un expert indépendant au regard des méthodes d'évaluation généralement admises ;
- Vérifier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers consolidés.

4.2 Processus de consolidation

Question clé de l'audit :

Le périmètre du Groupe Société Magasin Général comporte 15 sociétés opérant principalement dans les activités du commerce de détail, commerce de gros et dans l'immobilier. Compte tenu de la complexité des travaux de préparation des comptes consolidés du groupe Société Magasin Général et des risques opérationnels qui en découlent, nous avons considéré que le processus de consolidation est une question clé d'audit.

Réponses apportées :

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nos travaux ont notamment consisté à :

- Revoir le processus de consolidation mis en place par le Groupe Société Magasin Général (collecte et intégration des données comptables, analyse des données, recensement des opérations intra groupe, homogénéisation, contrôle de cohérence, répartition des capitaux propres) ;
- Communiquer les instructions d'audit aux commissaires aux comptes des filiales significatives du groupe et ce conformément aux dispositions de l'ISA 600 ;
- S'entretenir avec la Direction Générale concernant les principales évolutions constatées et leurs impacts sur les comptes consolidés du Groupe Société Magasin Général ;
- S'entretenir avec les auditeurs des filiales, obtenir leurs notes de synthèse et échanger avec eux sur les points d'audit soulevés ;
- Analyser la conformité des états financiers de chaque filiale consolidée avec les rapports des commissaires aux comptes y afférents ;
- Revoir et valider le périmètre et les méthodes de consolidation applicables.

5. Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les Etats Financiers Consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les Etats Financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les Etats Financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

6. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les Etats Financiers Consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des Etats Financiers Consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises, de la mise en place du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'Etats Financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que de la détermination des estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Lors de la préparation des Etats Financiers Consolidés, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la Direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

7. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des Etats Financiers Consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les Etats Financiers Consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des Etats Financiers Consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les Etats Financiers Consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les Etats Financiers Consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des Etats Financiers Consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les Etats Financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et tous les autres facteurs qui

peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des Etats Financiers Consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Tunis, le 30 Avril 2021

Les Co-commissaires aux comptes

**AMC ERNST & YOUNG
Fehmi Laourine**



**Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia**

